



INFLATION, UKRAINE, VENTES EN HAUSSE... UN MARCHÉ DU BOIS À FLUX TENDU

De janvier à juin 2022, la vente des bois issus des forêts publiques a atteint **344,7 millions d'euros**, soit **+29 % de chiffre d'affaires** par rapport à 2021. Comment expliquer ces bons résultats ce printemps ? L'Office national des forêts (ONF), fort de son expertise et de ses données, vous éclaire dans cette 9^e lettre de conjoncture.

L'économie française a besoin de bois. « L'industrie nationale porte la demande, autant en bois façonnés qu'en bois sur pied. Nous avons eu de bonnes conditions d'exploitation liées à la météo et très peu d'inventus », explique Aymeric Albert, chef du département commercial bois à l'ONF.

Autrement dit, les **scieries** tournent à plein régime ; le secteur de la **construction** demande feuillus et résineux ; la consommation en **bois énergie** explose ; peu chère, cette dernière renforce sa position d'alternative face au gaz et au pétrole dont les prix atteignent des records.

À l'international, les prix du bois sont fluctuants mais demeurent élevés. C'est le cas, par exemple, aux États-Unis et en Allemagne, deux marchés moteurs. Sans oublier l'Asie qui importe chênes, hêtres et frênes européens, plus encore depuis l'interdiction totale du gouvernement russe d'exporter ses grumes (janvier 2022).

Ukraine et inflation, deux nouveaux bouleversements

« Les carnets de commandes sont pleins jusqu'en septembre, mais la filière forêt-bois s'inquiète pour ces prochaines années », tempère Benoît Généré, chargé de mission marché bois à l'Office. En effet, cet expert évoque **l'inflation sur les produits à la consommation** de 5,8 % en juin en France selon l'INSEE, contre 8,6 % en moyenne au

sein de l'Union européenne, 8,6 % aux États-Unis et 79 % en Turquie. Du jamais vu depuis 37 ans !

La guerre en Ukraine restructure le marché européen du bois. « Les bois et sciages russes n'alimentent plus l'Union européenne et la filière forêt-bois ukrainienne, traditionnellement une importante productrice de palettes, est très affectée. Les acheteurs internationaux se réorientent vers d'autres marchés pour se fournir, notamment en France », continue Benoît Généré.

Conséquences du conflit ? À court terme, les **entreprises françaises du bois** sont plus sollicitées pour compenser l'arrêt des usines en Europe de l'Est. À plus long terme, plane l'inquiétude d'**une production insuffisante** en sciage, une hausse des prix, des retards sur les chantiers et d'autres pénuries.

Soutenir la filière bois française : 2 actions fortes de l'ONF

1/ À la demande de l'État, l'ONF œuvre au développement des contrats d'approvisionnement. 55 % des bois issus des forêts domaniales seront vendus en contrats fin 2022 (toutes essences confondues). Ces contrats assurent un approvisionnement annuel en bois défini à l'avance, gage de visibilité pour les entreprises françaises face aux marchés fluctuants.

2/ Face à la hausse des prix du pétrole, l'ONF accompagne les entreprises de travaux forestiers partenaires. « De janvier à juin 2022, nous avons augmenté le prix des prestations pour absorber en partie ces hausses : +6 % pour l'exploitation manuelle (bûcheronnage) et +12 % pour les travaux mécanisés », explique Aymeric Albert.

LA SITUATION DU MARCHÉ DU BOIS EN FRANCE

De janvier à juin 2022



Zoom sur les grandes filières



Bois d'œuvre (hors palettes)

Le bois d'œuvre demeure très demandé : sciages, charpentes, parquets... Le secteur de la construction, toujours dynamique, se heurte cependant à des délais rallongés et des difficultés d'approvisionnement.

- Le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires (MTE) dénombre 388 000 **mises en chantier** à fin mai 2022, soit +1,3 % en un an. On dénombre 503 000 **permis de construire délivrés**, soit +16 % sur la même période.
- Depuis la France vers l'Union européenne et l'international, l'**exportation de grumes** augmente en valeur : +50 % sur le chêne, +26 % sur le hêtre et +36 % sur les résineux de mai 2021 à avril 2022, selon les douanes.
- Sur la même temporalité, l'**exportation des bois** de sciage depuis l'Hexagone croît sur les produits à base de chênes (+25 %), de résineux (+25 %) et de hêtre (+14 %).



388 000

logements mis en chantier
de juin 2021 à mai 2022
(source MTE)



Tonneaux (chênes à merrain) :

de mai 2021 à avril 2022, l'**exportation de tonneaux** croît : +24 % dans le monde, selon les douanes. Dans le détail, c'est +20 % de croissance vers la zone euro et +25 % vers la zone dollar. La suppression totale des mesures anti-Covid entraîne une forte reprise de l'événementiel mondial et le vin de luxe draine le secteur.

456 M€

de tonneaux exportés
de mai 2021 à fin avril
2022
(source Douanes)



Bois d'industrie et palettes

Palettes : l'importation de palettes depuis l'Ukraine baisse en raison du conflit, accentuant encore la forte hausse des prix : +65 % en deux ans, selon l'INSEE. 

Panneaux : ici aussi, les besoins sont importants. En France, les prix ont augmenté de +35 % entre mai 2021 et avril 2022. 

Papier-carton : des difficultés d'approvisionnement pour de nombreux secteurs (médias, éditions...). Les besoins et les prix augmentent. Le Brésil fournit beaucoup de pâte à papier, alors que la production nationale stagne sur un an. Les importations depuis la Russie et son tissu industriel ont cessé. 



Bois énergie

Face à la hausse historique du gaz, du fuel et du pétrole, le bois énergie est plus que jamais compétitif. La demande augmente : l'ONF constate +7% des ventes sur le bois de dimension 33-40 ces derniers mois. 

Les tendances par essences

Les prix décollent quelle que soit l'essence. Découvrez d'autres informations clés ici.

Résineux blancs (sapin-épicéa)

Les prix moyens repartent à la hausse, mais le spectre d'un retour de la crise du scolyte inquiète toujours les forestiers. Tout dépendra de la sécheresse cette année. L'épicéa redevient une essence phare dans la construction notamment pour les charpentes : +30 % de demande de juin 2021 à mai 2022, selon l'ONF.



Chêne

Les cours grimpent ! Sur les produits de luxe notamment, la demande en chênes blancs (sessiles et pédonculés) a doublé aux États-Unis en deux ans, ce qui dynamise le marché français. Ces essences sont très présentes dans les forêts publiques.



Hêtre

Que retenir pour les prix du hêtre ? +20 % en mai 2022 sur un an. L'ONF veille à protéger cette filière concurrencée par la mondialisation, notamment grâce aux contrats d'approvisionnement.



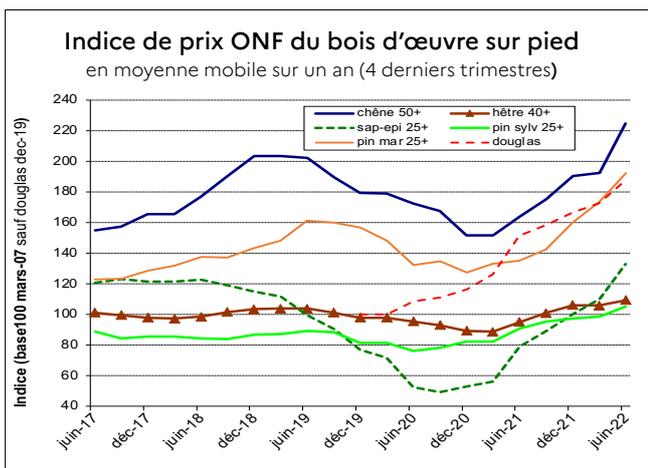
Résineux rouges (pin-douglas-mélèze)

Les douglas ne montent pas jusqu'au ciel... Leurs prix se stabilisent enfin, mais restent très élevés. En cause notamment ? Un marché de la construction aux États-Unis moins demandeur.

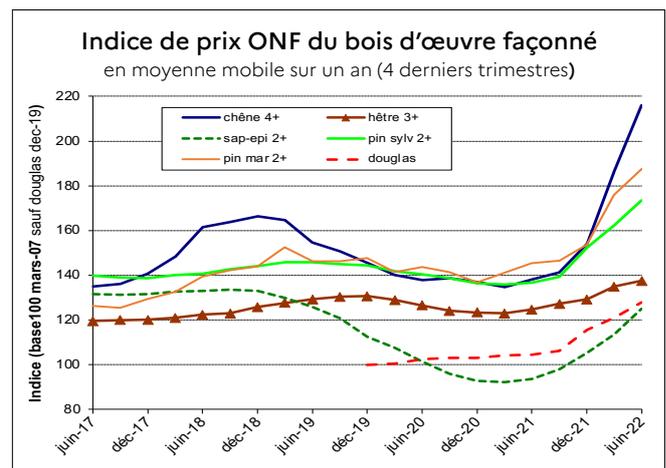


FORÊT PUBLIQUE : L'ÉVOLUTION DU PRIX DES BOIS

Les prix s'envolent pour les bois issus des forêts de l'État et des collectivités. Les contrats d'approvisionnement de l'ONF joueront à terme leur rôle stabilisateur du marché.



Remarque : « Chêne 50+ » signifie un arbre d'un diamètre minimum de 50 cm, mesuré à 1,30 m du sol.



Remarque : « Chêne 4+ » signifie une grume d'un diamètre médian minimum de 40 cm.

BOIS SUR PIED ↗

Les prix augmentent avec en tête : le sapin-épicéa (+68 %), qui revient de loin après la crise des scolytes, et le chêne (+37 %). Suivent ensuite le hêtre (+15 %) et le pin sylvestre (+20 %). Sur le douglas, les prix croissent moins, à +24 %.

BOIS FAÇONNÉ ↗

La hausse des prix est solide, notamment pour le chêne (+56 %). Les autres essences affichent également une belle dynamique : +33 % pour le sapin-épicéa, +29 % pour le pin maritime, +27 % pour le pin sylvestre, +22 % pour le douglas et +10 % pour le hêtre.

3 questions sur...

Le label transformation U.E.



Un article écrit grâce à l'expertise de Caroline Berwick, directrice générale adjointe à la Fédération nationale du bois (FNB).

Depuis 2015, le label « Transformation U.E. » oblige les entreprises adhérentes à transformer le chêne ou à s'assurer de sa transformation au sein de l'Union européenne (U.E.). Comment ça marche ? L'ONF et l'Association pour la promotion des chênes et feuillus français (APECF) vous en disent plus.

Qu'est-ce que permet concrètement le label « Transformation U.E. » ?

Protéger notre filière chêne locale ! Avec ce label, le bois quitte la forêt pour être transformé en France ou au sein de l'U.E. C'est un premier pas pour préserver les filières françaises de fabrication, comme celle du parquet par exemple.

Pourquoi avoir créé ce label ?

L'objectif premier est d'approvisionner les entreprises françaises et européennes qui pourraient être en difficulté face à la concurrence internationale. En effet, la France est **riche en chênes de qualité**, véritable trésor de nos forêts comme à Tronçais, Bercé ou Orléans.

Or cette matière première est **très convoitée** par de nombreux pays, notamment pour la construction en Asie et aux États-Unis. Ce label est un outil, dédié à la filière forêt-bois française et européenne, pour faire face aux aléas du commerce international.

Quels sont les avantages pour les propriétaires forestiers ?

S'engager dans ce label en tant que propriétaire forestier, c'est prendre une **décision écologique et responsable** avant tout. Avec ce label, les chênes récoltés sont transformés localement. Ce qui **réduit l'empreinte carbone** en raison de moins de transport. Des emplois français et locaux sont aussi préservés.

Choisir ce label, c'est aussi **dire non à des ventes spéculatives uniquement guidées par les prix volatiles** du marché international. C'est aussi s'assurer de débouchés commerciaux locaux à court, moyen et long terme. Autrement dit, maintenir des clients locaux et une concurrence bénéfique pour tous.

« Une fois par an, comme pour tous les dispositifs de ce type, des cabinets d'audit vérifient le respect des engagements sur la base de documents comptables fournis par l'entreprise ».

Caroline Berwick

80 %

des chênes vendus par l'ONF sont labellisés.

Pour aller plus loin,

lisez les 9 questions-réponses les plus courantes sur ce label en cliquant [ici](#)



Plus d'infos sur onf.fr

Document réalisé par la direction de la communication de l'ONF avec la collaboration de la direction commerciale bois et services.